



afin de suivre l'évolution de la situation, en particulier l'évolution technologique. La séance a également mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération entre les secteurs public et privé, étant donné que le secteur privé occupe une grande partie de la conversation sur les flux financiers illicites et que, par conséquent, les mécanismes qui favorisent la coordination et la coopération entre les secteurs public et privé, tels que les mécanismes de dénonciation, contribueront considérablement à réduire ces flux. La séance a également examiné la relation étroite entre les flux financiers illicites et le recouvrement des avoirs, le recouvrement des avoirs contribuant à réduire les flux financiers illicites.

Cette séance a montré la grande importance de la question des flux financiers illicites. Elle a également montré le rôle grand et important joué par les unités d'enquête financière dans la répression de ces flux. Elle a reflété également le rôle important joué par l'Égypte dans ce dossier par l'intermédiaire de l'unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que les efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la corruption dans le cadre plus large de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Troisièmement: Les Meilleures pratiques et les défis les plus importants pour le recouvrement des produits de la corruption

Le Ministère public égyptien a organisé un événement spécial intitulé: «Les Meilleures pratiques et les défis les plus importants pour le recouvrement des produits de la corruption», au cours duquel les meilleures mesures prises par le ministère public égyptien dans le domaine du recouvrement des avoirs ont été discutées. À la tête de ces mesures a été la promulgation de la loi n° 28 de «2015» sur la création et l'organisation du Comité national pour le recouvrement des fonds, des avoirs et des avoirs à l'étranger. Le comité comprend le procureur général et certains ministères et autorités de contrôle et judiciaires concernés afin d'unir les efforts pour prendre les mesures nécessaires pour suivre et récupérer les fonds et pour statuer sur les demandes de conciliation. Ces efforts ont été couronnés de succès car le comité a pu récupérer environ 9 milliards de livres égyptiennes, soit 600 millions de dollars des États-Unis, sur les montants perçus pour les crimes de corruption après que les auteurs ont présenté des demandes de réconciliation avec le comité.

La séance a examiné les procédures relatives à la délivrance d'ordonnances empêchant la cession des avoirs des accusés dans des affaires de corruption, y compris les fonds des accusés et de leurs conjoints et enfants mineurs, ainsi que l'extension du champ d'application de ces décisions à l'intérieur et à l'extérieur de la République, ainsi que les fonds connus et inconnus. Un certain nombre de parties concernées travaillent ensemble à la mise en œuvre de ces procédures, notamment l'Autorité de contrôle administratif, l'Unité d'enquête sur les fonds publics et l'Unité de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

La séance a également examiné les progrès accomplis

La séance a également examiné l'importance de travailler au renforcement des capacités des unités d'enquête financière par la formation, la fourniture de ressources et l'identification de domaines d'importance croissante tels que les monnaies numériques

Le Ministère public égyptien a organisé un événement spécial intitulé: «Les Meilleures pratiques et les défis les plus importants pour le recouvrement des produits de la corruption», au cours duquel les meilleures mesures prises par le ministère public égyptien dans le domaine du recouvrement des avoirs ont été discutées.

dans le domaine de la coopération internationale en matière de recouvrement des avoirs, qui a récemment été marquée par le dépôt de plusieurs demandes d'entraide judiciaire auprès d'États étrangers en vue d'enquêter, de geler, de confisquer et de restituer tous les avoirs et produits de la corruption. Ces efforts comprenaient la communication directe avec des spécialistes d'autres pays par le biais de plusieurs réunions bilatérales, l'ouverture de canaux de communication directs et indirects avec les responsables des pays concernés, ainsi que la réussite de la décision de l'Union européenne et de l'Union suisse de geler les fonds et les avoirs des accusés à l'étranger, et enfin le suivi des accusés par la délivrance de mandats d'arrêt internationaux et l'inscription des accusés sur les listes du Bulletin Rouge de l'Organisation internationale de police criminelle.

La séance a également inclus des discussions sur les défis de fond et de procédure les plus importants pour recouvrer le produit de la corruption à l'étranger. Il s'agit notamment de formalités excessives et de retards dans la réponse aux demandes d'assistance judiciaire, tels que la détermination de l'emplacement des fonds à geler dans les institutions financières de l'État requérant, ainsi que de retards ou de l'absence de réponse à l'application des dispositions par contumace en raison de systèmes législatifs et juridiques différents dans chaque État. En outre, certains États ne divulguent pas l'identité des véritables propriétaires de sociétés transfrontières, ce qui entraîne une longue période de suivi et de recouvrement des fonds pillés et la délivrance de jugements définitifs.

La réunion s'est conclue par plusieurs recommandations importantes visant à améliorer le recouvrement des recettes. Il s'agissait notamment de mettre en place des mécanismes de communication plus efficaces avant d'envoyer des demandes d'assistance judiciaire afin qu'elles puissent être rédigées d'une manière acceptable pour les tribunaux étrangers et que les États requis évitent des formalités excessives et fassent preuve d'une réelle volonté politique de restituer le produit de la corruption à leurs propriétaires. Comme les deux séances précédentes, cette séance a montré les efforts et les actions de l'État égyptien dans la prévention et la lutte contre la corruption, et le rôle joué par le Ministère public égyptien dans la récupération des produits de la corruption.

Les séances extraordinaires organisées par la République arabe d'Égypte ont été bien accueillies par les délégations participantes, notamment des représentants d'États et d'organisations de la société civile, ainsi que des organismes internationaux et régionaux s'occupant de la lutte contre la corruption. Les séances ont été suivies d'un grand nombre d'interventions et de discussions qui ont enrichi ces séances et leur ont permis de formuler de nombreuses recommandations pratiques pouvant être mises en œuvre dans les domaines de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et modèles. Ces séances ont reflété - y compris les mesures prises et les défis à surmonter - la forte volonté politique de l'Égypte de lutter contre la corruption et la détermination du pays à mettre en œuvre ses obligations internationales, régionales et internationales pour faire face à ce phénomène, qui affecte grandement le processus de développement.



Pendant la séance de clôture, Le Président de l'Autorité de Contrôle Administratif: Nous avons clairement indiqué à la communauté internationale que la lutte contre la corruption reste au sommet de l'agenda politique

Le Général Hassan Abdil Shafi, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, a déclaré lors de la séance de clôture que la Conférence a clairement montré à la communauté internationale que la lutte contre la corruption reste au sommet de l'agenda politique

« Mesdames et Messieurs les délégués, mesdames et messieurs ... Nous avons conclu les délibérations de la Conférence des États parties à sa neuvième session, la Conférence a examiné un certain nombre de questions de la plus haute importance pour l'avenir de la convention, et cette session conclut une année de lutte contre la corruption.

Cette session s'est tenue dans le sillage de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la lutte contre la corruption, qui a adopté une déclaration politique décrivant la voie à suivre pour nos travaux de prévention et de lutte contre la corruption pour les années à venir.

Nous avons clairement indiqué à la communauté internationale que la lutte contre la corruption reste au sommet de l'agenda politique, que les États renouvellent et renforcent leurs efforts pour mettre en œuvre les principes et les normes de la convention. La Conférence s'est assignée un certain nombre de tâches importantes pour l'avenir. Beaucoup de travail nous attend. J'aurai l'honneur de travailler avec d'éminentes délégations sur le chemin de la dixième session.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance pour le rôle actif joué par vous tous, gouvernements, organisations intergouvernementales et société civile, dans cette Conférence. La société civile a joué un rôle important, comme le prévoit la convention. Nos contributions combinées aux efforts de lutte contre la corruption au titre de la convention ont une fois de plus prouvé que cette Conférence a abouti à des résultats positifs.

Permettez-moi de souligner que le gouvernement de la République

arabe d'Égypte a l'honneur et le plaisir d'accueillir cette session, ainsi que personnellement, et je voudrais également exprimer ma gratitude personnelle pour l'assistance fournie par le bureau élargi dans les travaux de la Conférence.

Je remercie tout particulièrement les vice-présidents de la Conférence pour leur soutien pendant la présidence de la plénière et les réunions tenues parallèlement à celle-ci.

Je pense que je parle au nom de toutes les délégations lorsque j'exprime notre gratitude à tout le personnel du secrétariat, qui a contribué et facilité nos travaux en préparant la documentation et en rédigeant le rapport de la session, ainsi qu'en fournissant des conseils et un soutien à toutes les délégations aux différentes étapes de nos délibérations.

Je voudrais également ajouter nos remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé dans les coulisses et nous ont habilement aidés cette semaine, à tout le personnel des services de conférence qui a entrepris la réunion, y compris ceux qui ont édité, traduit, copié et distribué nos documents, ainsi qu'aux interprètes et au personnel technique de l'ingénierie sonore.

Je tiens également à exprimer ma gratitude et mes remerciements au secrétariat et à l'équipe des services de conférence pour leurs efforts accrus visant à réduire les impacts environnementaux négatifs pouvant découler de la tenue de cette session, en particulier en réduisant le gaspillage de papier en promouvant l'utilisation de documents électroniques et de services en ligne.

Je voudrais également exprimer une appréciation particulière pour le rôle de leadership joué par le Dr Ghada et le directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), non seulement lors de cette Conférence, mais aussi en dirigeant les travaux de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Enfin, permettez-moi de vous souhaiter à tous un retour à la maison en toute sécurité.